

SAPEURS POMPIERS DE L'AIN

**REFERENTIEL INTERNE
D'ORGANISATION DE LA
FORMATION ET DE
L'EVALUATION**

**EQUIPIER USAR (USAR1)
CHEF D'UNITE USAR (USAR2)**



Dans cette rubrique vous trouvez l'ensemble des modifications apportées dans le document depuis sa création.

Version	Page	Nature de la modification
Version 1		Création du RIOFE 03/06/21
Version 2		Ajustements 05/01/23
Version 3		Ajustements 09/01/23
Version 4		Ajustements 07/03/23
Version 5		Relecture avant validation 16/10/23

Le lecteur ayant relevé des erreurs, des remarques ou des suggestions à formuler dans ce document et afin d'améliorer son contenu, peut en informer le service formation à l'adresse mail suivante :

fs.em@sdis01.fr

1 - Finalité de la formation.....	4
1.1 Objectif du référentiel.....	4
1.2 A qui s'adresse le référentiel.....	4
2 - Organisation de la formation.....	5
2.1 Chronologie.....	5
2.2 Organisation générale.....	6
3. Blocs de compétences.....	9
Équipier USAR.....	9
Chef d'unité USAR.....	10
Bloc de compétences transversales communes.....	11
4. Evaluation.....	11
4.1 Livret de suivi individuel et de certification.....	11
4.2 Fiche d'évaluation critériée.....	12
4.3 Composition du Jury.....	15
4.4 Procès verbaux.....	16
4.5 Diplômes.....	18
5. Glossaire.....	20
6. Annexes.....	20
Annexe 2A : Livret de suivi individuel de l'équipier	20
Annexe 2B : Livret de suivi du chef d'unité.....	20
Annexe 3A : Livret de certification de l'équipier.....	20
Annexe 3B: Livret de certification du chef d'unité.....	20

1 - Finalité de la formation

1.1 - Objectif du référentiel

Ce Référentiel Interne d'Organisation de Formation et d'Évaluation (RIOFE) a pour finalité la structuration du parcours de formation des équipiers (USAR 1) et des chefs d'unité (USAR 2) des unités de sauvetages, d'appui et de recherche (USAR), capables de participer à des opérations de secours en milieu effondré et instable, tout en :

- Respectant les règles de sécurité et en s'équipant des dispositifs de sécurité
- Mobilisant les compétences nécessaires à cette spécialité
- Maîtrisant les techniques et les matériels en dotation

La complexité des missions et leur caractère d'urgence nécessitent de pouvoir compter sur des personnels spécialisés aguerris, motivés et investis.

Les sapeurs-pompiers ayant validé une formation d'équipier et/ou de chef d'unité sauvetage déblaiement (SD) antérieurement à l'arrêté du 22 août 2019 relatif à la formation des sapeurs-pompiers sont réputés titulaires des attestations « USAR » correspondant aux modèles pages 19 et 20.

Ce référentiel s'appuie sur le RIOFE des dispositions communes en vigueur au SDIS de l'Ain.

1.2 - A qui s'adresse le référentiel

Il s'adresse à l'ensemble des personnes impliquées dans cette formation :

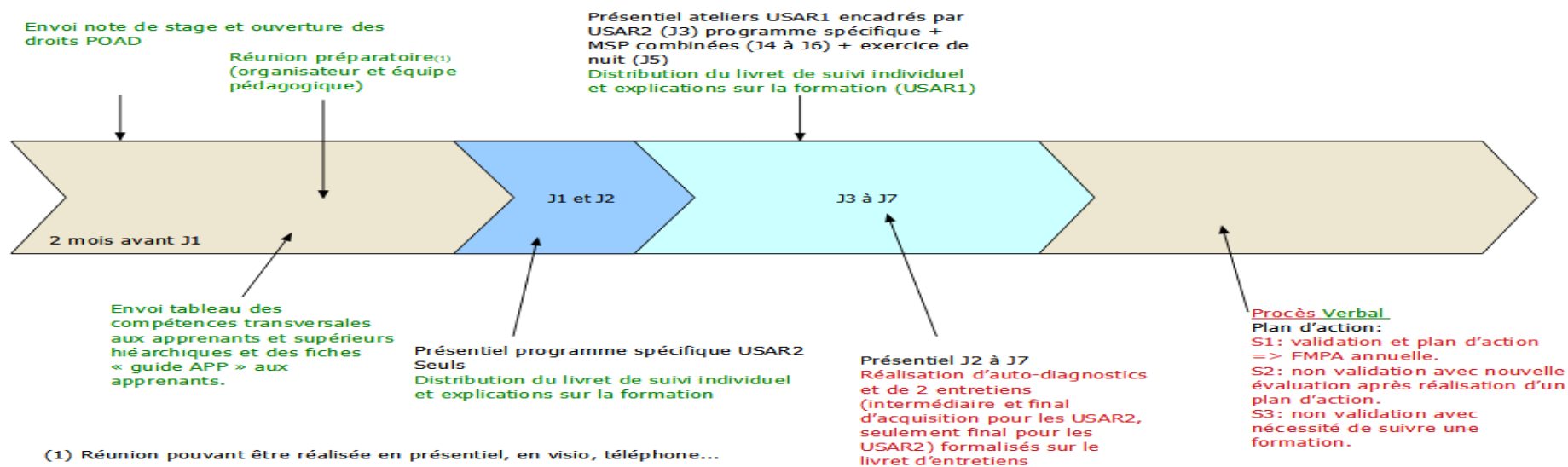
- équipe pédagogique (formateurs, concepteurs, experts, organisateurs)
- apprenants
- USAR 1
- USAR 2
- USAR 3
- Référent USAR

2 - Organisation de la formation

2.1 - Chronologie

	MATIN	APRES-MIDI
J1	USAR 2 : Programme spécifique ECCO, TOP, MGO, préparation encadrement des APP des équipiers	USAR 2 : Programme spécifique ECCO, TOP, MGO, préparation encadrement des APP des équipiers
J2	USAR 2 : Programme spécifique ECCO, TOP, MGO, préparation encadrement des APP des équipiers	USAR 2 : Programme spécifique ECCO, TOP, MGO, préparation encadrement des APP des équipiers
J3	USAR 2 : ateliers + USAR 1 : APP	USAR 2 : ateliers + USAR 1 : APP
J4	USAR 2 : ateliers + USAR 1 : APP	USAR 2 : ateliers + USAR 1 : APP et/ou MSP combinées
J5	MSP combinées	MSP combinées + Exercice de nuit
J6	MSP combinées	MSP combinées
J7	MSP combinées	MSP combinées / Nettoyage des locaux / Entretien et reconditionnement des matériels / Synthèse de stage

CHRONOGRAMME FORMATION USAR 1 ET 2



EVALUATION / ORGANISATION

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	
PUBLIC VISE	Sapeurs-Pompiers
CONDITIONS D'ACCÈS	CU USAR : SPP et SPV : être sergent et apte médicalement EQUIPIER USAR : Être titulaire de la formation d'équipier de sapeur-pompier et apte médicalement.
PRÉREQUIS	CU USAR : Être titulaire de la formation d'équipier USAR, inscrit sur la liste d'aptitude opérationnelle en cours, chef d'agrès une équipe, accompagnateur de proximité (obligatoire pour les SPP et recommandé pour les SPV), dans un CIS dépositaire de la spécialité, inscrit par son centre sous couvert du référent départemental USAR. EQUIPIER USAR : SPP : être titulaires / SPV : avoir terminé sa période probatoire Être apte pour toutes les missions opérationnelles SAP - DIV – INC, dans un CIS dépositaire de la spécialité, inscrit par son centre sous couvert du référent départemental USAR.
OBJECTIFS	CU USAR : Commander une intervention USAR en tant que COS ou sous l'autorité d'un COS. EQUIPIER USAR : Sécuriser la zone d'intervention et participer à une intervention USAR.
REFERENCES RÉGLEMENTAIRES	Arrêté du 22 août 2019 relatif à la formation des sapeurs-pompiers, GNR SD et USAR, GDO interventions en milieu effondré et instable et GTO recherche et sauvetage en milieu effondré et instable
ÉVALUATION	CERTIFICATIVE Évaluation auto diagnostic: OUI / Évaluation formative critériée: OUI
ACCÈS EN DISPENSE DE FORMATION	OUI après avis de la commission compétente
FMPA	OUI annuellement
PV DE STAGE ET ÉMARGEMENT	OUI
DOCUMENT DÉLIVRÉ SI VALIDATION	Attestation de chef d'unité ou d'équipier USAR (RIOFE USAR)
EMPLOI OPÉRATIONNEL	Chef d'unité USAR ou équipier USAR
DOCUMENT OU ÉLÉMENT A FOURNIR	Code d'accès ENASIS, Livret de suivi individuel, 1 par apprenant (annexes 2A et 2B) Fiche d'auto-diagnostique x 40 (annexe 1) Tableau de synthèse des MSP, 1 par apprenant (annexe 1) Fiche évaluation formative critériée x 40 (annexe 1)
ORGANISATION DE LA FORMATION	
TYPE DE FORMATION	Intégrée avec des chefs d'unité et des équipiers USAR apprenants. Possibilité d'organiser une formation non

	intégrée.
LIEUX	Session: CFD et/ou CIS
DURÉE	CU USAR : 56 heures minimum (dont exercice de nuit 2 heures minimum) EQUIPIER USAR : 40 heures minimum (dont exercice de nuit 2 heures minimum).
NOMBRE D'APPRENANTS	3 CU USAR et 8 EQ USAR
NOMBRE DE FORMATEURS	1 pour 3 apprenants USAR2 et de 1 pour 4 apprenants USAR1 (dont 2 formateurs accompagnateurs minimum, ayant la qualification d'USAR2 ou 3). L'équipe pédagogique doit maîtriser l'activité/emploi de chef d'unité USAR et les techniques d'animation de groupe et de développement des compétences.
ASSISTANT LOGISTIQUE	2 par jour maximum
EXPERT	OUI en fonction des APP demandés (ex: Référent USAR, Cyno, expert Silo...)
MANŒUVRE DE NUIT	OUI 2 heures minimum
DOCUMENTS STAGIAIRES	ENASIS
EFFETS	EPI FEU + changes et nécessaire de toilette
LOGISTIQUE	1 CESD + 2 VLHR + 1 VTP + 1 VTU logistique (Lot de mannequins de recherche, lot de 15 tentes + 15 matelas + 15 duvets, lots de rations alimentaires + eau potable)

MISE EN OEUVRE DE LA FORMATION							
	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4	JOUR 5	JOUR 6	JOUR 7
EQUIPE PEDAGOGIQUE							
FORMATEUR	1	1	3	3	3	3	3
AUTRE RESSOURCE	1	1	1	1	1	1	1
ASSISTANT	1	1	2	2	2	2	2
PLASTRON					5	5	5
LOGISTIQUE							
ENGIN	1 CESD, 2 VLHR	1 CESD, 2 VLHR	1 CESD, 2 VLHR et 1 VTP	1 CESD, 2 VLHR et 1 VTP	1 CESD, 2 VLHR et 1 VTP	1 CESD, 2 VLHR et 1 VTP	1 CESD, 2 VLHR et 1 VTP
VECTEUR LOG	0	0	1	1	1	1	1
DÉPLACEMENT	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
SALLE	1	1	1	1	1	1	1
REPAS	5 à 7	5 à 7	18 à 20	18 à 20	18 à 25	18 à 25	18 à 25
HÉBERGEMENT	AU CHOIX	AU CHOIX	AU CHOIX	AU CHOIX	AU CHOIX	AU CHOIX	AU CHOIX

3 – Blocs de compétences

Blocs de compétences liés au domaine d'activité d'équipier USAR

Bloc de compétences N°1 : Intervenir en qualité d'équipier USAR			
Activités		Compétences	Performances
1.1	Sécuriser la zone dangereuse	Analyser l'environnement opérationnel	Identifier et évaluer les risques
		Sécuriser la zone de danger afin de minimiser les risques secondaires	Mettre en œuvre les mesures de sécurisation adaptées
			Appliquer les mesures de sécurité individuelles et collectives
1.2	Rechercher et atteindre une victime	Rechercher et localiser des victimes	S'intégrer au sein d'une USAR
			Mettre en œuvre les techniques de recherche avec des matériels adaptés
		Accéder aux victimes	Mettre en œuvre les techniques d'accès avec des matériels adaptés
			Gérer les contraintes physiques, psychologiques et techniques
1.3	Dégager, traiter et évacuer des victimes	Conditionner et prendre en charge une ou plusieurs victimes	Réaliser des gestes adaptés à l'état de la victime
		Dégager et évacuer les victimes	Maîtriser les matériels et les techniques de sauvetages USAR

Blocs de compétences liés au domaine d'activité de chef d'unité USAR

Blocs de compétences liés au domaine d'activité du chef d'unité USAR

Bloc de compétences N°1 : Préparation à l'engagement			
Activités		Compétences	Performances
1.1	Prendre en compte la mission et organiser son unité	Recueillir les premières informations auprès du CODIS	Collecter et synthétiser les informations du CODIS
		Préparer son unité avant le départ	Appliquer PATRACDR
1.2	Diriger les moyens mis à sa disposition	Organiser le déplacement de l'USAR Anticiper les risques lors du trajet	Appliquer le DPIF
Bloc de compétences N°2 : La reconnaissance			
2.1	Mener l'action de reconnaissance	Analyser l'environnement opérationnel	Réaliser la reconnaissance
		Analyser la zone d'intervention	Observer et analyser la situation
		Analyser les risques liés au milieu	Identifier les risques et sécuriser l'intervention
		Transmettre les données de reconnaissance	Définir la tactique opérationnelle et la transmettre aux équipiers (SOIEC)
Bloc de compétences N°3 : Commandement de l'USAR			
3.1	Commander l'intervention	Analyser les besoins opérationnels	Adapter les techniques et les moyens
		Maîtriser la marche générale de opérations	Prioriser les actions
		Connaître les manœuvres et techniques spécifiques	Commander et contrôler l'efficacité des manœuvres
		Mettre en œuvre, au niveau de son unité, la tactique opérationnelle définie par le COS	Mettre en œuvre ou faire mettre en œuvre la tactique opérationnelle
		Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente des intervenants et des tiers	Sécuriser l'intervention
Bloc de compétences N°4 : Gestion d'un secteur ou sous-secteur			
4.1	Participer à une opération sous l'autorité d'un COS	Prévoir l'évolution de la situation	Réaliser la reconnaissance
		Analyser le discours des intervenants	Collecter les informations des différents intervenants
		Savoir engager des renforts	Définir la ou les techniques opérationnelles Diriger et coordonner les équipes
		Savoir effectuer un compte-rendu de fin d'intervention ou passer le secteur à une unité de relève	Rendre compte au COS ou chef de secteur
Bloc de compétences N°5 : Conseil			
5.1	Conseiller le COS	S'intégrer au sein de la chaîne de commandement	Collecter les informations des différents intervenants
		Émettre un avis, un conseil	Partager ses connaissances techniques

Bloc de compétences transversales d'équipier USAR et de chef d'unité USAR

Ces blocs sont composés de 4 activités :

- BLOC A : Agir selon les règles relatives à la santé, sécurité et qualité de vie en service (SSQVS)
- BLOC B : S'impliquer dans son emploi / activité
- BLOC C : Agir au sein d'un collectif
- BLOC D : Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels

Les trois premières compétences nécessaires à la réalisation de ces activités ne seront pas évaluées lors de la période en présentiel. Il appartiendra au supérieur hiérarchique direct de s'assurer que l'apprenant agit en adéquation avec les compétences identifiées.

Activités	Compétences	Performances
D. Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels	- Contrôler et superviser la vérification des équipements de protection individuelle	Analyser et faire vérifier l'état des équipements de protection individuelle affectés Choisir l'équipement de protection individuelle adapté à la mission Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle Réaliser des contrôles croisés
	- Organiser la vérification des matériels et véhicules	Faire contrôler l'état et le fonctionnement des matériels et véhicules avant, durant, et après l'intervention Mesurer l'impact d'une anomalie et d'un dysfonctionnement
	- Diriger le reconditionnement des équipements, matériels et véhicules (compétence chef d'agrès)	Rendre opérationnels les équipements, matériels et véhicules Signaler les équipements, matériels et véhicules défectueux

4 – Evaluation

4.1 Livret de suivi individuel

L'évolution de l'acquisition de la compétence est inscrite sur un livret de suivi individuel (annexes 1 et 2) et sur un livret de certification (entretiens intermédiaire et final (annexes 3 et 4)). Ces livrets sont complétés tout au long de la formation par l'apprenant et l'équipe pédagogique. En fin de formation, une copie de ces livrets est envoyée à l'apprenant et à son supérieur hiérarchique, les originaux sont archivés dans le dossier administratif.

4.2 Fiches d'évaluation critériée

FICHE D'ÉVALUATION FORMATIVE CRITERIEE EQUIPIER USAR

Type de MSP ☐ Simple ☐ Complexe	Niveau de l'action formation	☐ EQUIPIER USAR	N° de MSP :
--	-------------------------------------	--	--------------------

NOM		PRÉNOM		CIS		SESSION		DATE	___/___/___
THÈME					FORMATEUR				

Bloc de compétences 1 : Intervenir en tant qu'équipier USAR

1.1 SECURISER LA ZONE DANGEREUSE Identifier et évaluer les risques Mettre en œuvre les mesures de sécurisation adaptées Appliquer les mesures de sécurité individuelles et collectives	Non réalisé/Non adapté	Inefficace	Efficace
Observations:			
1.2 RECHERCHER ET ATTEINDRE UNE VICTIME S'intégrer au sein d'une USAR Mettre en œuvre les techniques de recherche avec des matériels adaptés Mettre en œuvre les techniques de sauvetage avec des matériels adaptés Gérer les contraintes physiques, psychologiques et techniques	Non réalisé/Non adapté	Inefficace	Efficace
Observations:			
1.3 DEGAGER, TRAITER ET EVACUER LES VICTIMES Réaliser des gestes adaptés à l'état de la victime Maîtriser les matériels et les techniques de sauvetages SD	Non réalisé/Non adapté	Inefficace	Efficace
Observations:			
Blocs de compétences transversales: Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels			
CONTRÔLE LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	Non réalisé/Non adapté	Inefficace	Efficace
Observations:			
CONTROLE LES MATERIELS ET VEHICULES	Non réalisé/Non adapté	Inefficace	Efficace
Observations:			
RECONDITIONNE LES EQUIPEMENTS MATERIELS ET VEHICULES	Non réalisé/Non adapté	Inefficace	Efficace
Observations:			

FICHE D'ÉVALUATION FORMATIVE CRITERIEE CU USAR

Type de MSP ☐ Simple ☐ Complexe	Niveau de l'action de formation ☐ CU USAR COS ☐ CU USAR sous l'autorité d'un COS	N° de MSP :
--	---	--------------------

NOM		PRÉNOM		CIS		SESSION		DATE	___/___/___
THÈME				FORMATEUR					

Blocs de compétences 1 à 5 : Gérer l'intervention en tant que COS ou sous l'autorité d'un COS

1.1 PRENDRE EN COMPTE LA MISSION ET ORGANISER SON UNITE Collecter et synthétiser les informations du CODIS Appliquer PATRACDR	Non réalisé/Non adapté	Inefficace	Efficace
Observations:			
1.2 DIRIGER LES MOYENS MIS A SA DISPOSITION Appliquer le DPIF	Non réalisé/Non adapté	Inefficace	Efficace
Observations:			
2.1 MENER L'ACTION DE RECONNAISSANCE Réaliser la reconnaissance Observer et analyser la situation Identifier les risques et sécuriser l'intervention Définir la tactique opérationnelle et la transmettre aux équipiers (SMES)	Non réalisé/Non adapté	Inefficace	Efficace
Observations:			
3.1 COMMANDER L'INTERVENTION Adapter les techniques et les moyens Prioriser les actions Commander et contrôler l'efficacité des manœuvres Mettre en œuvre ou faire mettre en œuvre la tactique opérationnelle Sécuriser l'intervention	Non réalisé/Non adapté	Inefficace	Efficace
Observations:			
4.1 PARTICIPER A UNE OPERATION SOUS L'AUTORITE D'UN COS Réaliser la reconnaissance Collecter les informations des différents intervenants Définir la ou les techniques opérationnelles Diriger et coordonner les équipes Rendre compte au COS ou chef de secteur	Non réalisé/Non adapté	Inefficace	Efficace
Observations:			
5.1 CONSEILLER LE COS Collecter les informations des différents intervenants Partager ses connaissances techniques	Non réalisé/Non adapté	Inefficace	Efficace
Observations:			

Blocs de compétences transversales: Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels			
CONTRÔLER ET SUPERVISER LA VERIFICATION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	Non réalisé/Non adapté	Inefficace	Efficace
	Observations:		
ORGANISER LA VERIFICATION DES MATERIELS ET VEHICULES	Non réalisé/Non adapté	Inefficace	Efficace
	Observations:		
DIRIGER LE CONDITIONNEMENT DES EQUIPEMENTS MATERIELS ET VEHICULES (compétences chef d'agrès)	Non réalisé/Non adapté	Inefficace	Efficace
	Observations:		

ÉVALUATION DE L'APTITUDE A L'ACTIVITE DE CHEF D'UNITE USAR		
	INDICATEURS	COMPOTEMENT OBSERVE
CONNAISSANCES	Techniques	
	Réglementaires	
	Du matériel	
ATTITUDE	Posture	
	Expression	
	Tenue	
HABILETÉS	Capable de mettre en œuvre ou de faire mettre en œuvre les matériels	
	Capable de guider, si besoin, son équipe	
	Capable de manager/commander son équipe	

4.3 Composition du jury

La délivrance de la certification est assurée par le directeur de l'organisme de formation, après délibération d'une commission qui analyse la conformité de l'organisation de la formation et les résultats des évaluations fournies par l'équipe pédagogique.

La commission se compose :

- Du directeur de l'organisme de formation, ou son représentant, président ;
- Du responsable du stage (formateur accompagnateur à minima) ;
- D'un membre de l'équipe pédagogique ;
- D'un chef de section USAR ou du référent départemental ayant participé à l'évaluation pratique.

Les évaluations réalisées tout au long de la formation et le plan d'action ont vocation à être pris en compte par la commission validant la formation. Tous les membres de la commission ont voix délibérative. Le quorum est atteint lorsque les trois quarts au moins des membres sont présents. La commission prend ses décisions à la majorité. En cas d'égalité des voix, la voix du président est prépondérante.

Cette commission est également compétente pour les procédures de dispense de formation. Le responsable de la formation pourra, le cas échéant, être remplacé par un formateur accompagnateur titulaire à minima de la formation « chef de section USAR ».

4.4 Procès verbaux

Procès Verbal d'attribution des compétences Chef d'Unité USAR



SDIS DE L'AIN
Service Formation-Sport

PROCES VERBAL

Commission d'attribution des compétences

☐ suite à formation ☐ suite à demande de dispense de formation
chef d'unité USAR (USAR2) en date: _____

Matri cule	Nom	Prénom	CIS	Date de naissance	Bloc de compétences(1)							Suite à donner à l'agent (S)	Diplôme à éditer OUI/NON
					1.1	1.2	2.1	3.1	4.1	5.1	D		

Quorum 3/4, décision à la majorité, en cas de partage, la voix du Président est prépondérante

(1) Conformément à la proposition d'aptitude de l'équipe pédagogique ou de la commission de dispense de formation. (A) acquis, (ECA) en cours d'acquisition, (NA) non acquis

(S1) : proposition d'aptitude avec réalisation d'un plan d'action et avec perfectionnement et maintien des acquis pour conserver l'aptitude opérationnelle.

(S2) : proposition de non validation avec plan d'action et nouvelle évaluation du ou des blocs non acquis.

(S3) : proposition de non validation avec nécessité de suivre la formation.

(S4) : dispense partielle de formation, indiquer le nombre de jour ou heure restant à effectuer

BLOCS DE COMPETENCES:

1.1 : Prendre en compte la mission et organiser son unité

1.2 : Diriger les moyens mis à disposition

2.1 : Mener l'action de reconnaissance

3.1 : Commander l'intervention

4.1 : Participer à une opération sous l'autorité d'un COS

5.1 : Conseiller le COS

D : Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels

Responsable de l'action Pédagogique Rapporteur	Formateur membre de l'équipe pédagogique	Chef de Section USAR ou Référént départemental	Directeur de l'organisme de formation Président
---	---	---	--



SDIS DE L'AIN
Service Formation-Sport

PROCES VERBAL

Commission d'attribution des compétences

☐ suite à formation ☐ suite à demande de dispense de formation

Équipier USAR (USAR1) en date: _____

Matricule	Nom	Prénom	CIS	Date de naissance	Bloc de compétences(1)				Suite à donner à l'agent (S)	Diplôme à éditer OUI/NON
					1.1	1.2	1.3	D		

Quorum 3/4, décision à la majorité, en cas de partage, la voix du Président est prépondérante

(1) Conformément à la proposition d'aptitude de l'équipe pédagogique ou de la commission de dispense de formation. (A) acquis, (ECA) en cours d'acquisition, (NA) non acquis

(S1) : proposition d'aptitude avec réalisation d'un plan d'action et avec perfectionnement et maintien des acquis pour conserver l'aptitude opérationnelle.

(S2) : proposition de non validation avec plan d'action et nouvelle évaluation du ou des blocs non acquis.

(S3) : proposition de non validation avec nécessité de suivre la formation.

(S4) : dispense partielle de formation, indiquer le nombre de jour ou heure restant à effectuer

BLOCS DE COMPETENCES:

1.1 : Sécuriser la zone dangereuse

1.2 : Rechercher et atteindre une victime

1.3 : Dégager, traiter et évacuer des victimes

D : Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels

Responsable de l'action Pédagogique Rapporteur	Formateur membre de l'équipe pédagogique	Chef de Section USAR ou Référent départemental	Directeur de l'organisme de formation Président
---	---	---	--

4.5 Diplôme

La délivrance du diplôme est assurée par le directeur de l'Organisme de formation, titulaire de l'agrément de formation délivré par le Ministre chargé de la Sécurité Civile. Le diplôme est délivré par un jury qui analyse les résultats des évaluations fournies par l'équipe pédagogique.



**Direction générale
de la Sécurité civile
et de la gestion des crises**

DIPLOME DE SAUVETEUR DÉBLAYEUR

Vu l'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires,
Vu le guide national de référence sauvetage-déblaiement,
Vu le procès-verbal de la commission d'attribution en date du déclarant que
M. né (e) le, remplit les conditions définies dans le
guide national de référence sauvetage déblaiement **pour l'attribution de l'unité de valeur** de sauveteur
déblayeur,
délivre à M. le présent diplôme.
Fait à, le

Le

Nom de l'organisme de formation – sauveteur déblayeur – Année – N°XY

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES



DIPLÔME **DE CHEF D'UNITÉ** SAUVETEUR DÉBLAYEUR

Vu l'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires,
Vu le guide national de référence sauvetage-déblaiement,
Vu le **procès-verbal de la commission d'attribution** en date du déclarant que

M. né (e) le, remplit les conditions définies dans le
guide national de référence sauvetage déblaiement **pour l'attribution de l'unité de valeur de chef d'unité**
sauveteur déblayeur,

délivre à M. le présent diplôme.

Fait à, le

Le

Nom de l'organisme de formation – chef d'unité sauveteur déblayeur – Année – N°XY

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES



8 – Glossaire

ACCPRO : Accompagnateur de proximité
APP : Atelier pédagogique personnalisé
CASDIS : Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours
CESD : Cellule de sauvetage-déblaiement
CFD : Centre de formation départemental
CIS : Centre d'incendie et de secours
CODIS : Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours
COS : Commandant des opérations de secours
Cyno : Equipe cynotechnique
DPIF : Direction, point à atteindre, itinéraire, formation
ECCO : Exercice du Commandement et Conduite des Opérations
ENASIS : Environnement numérique d'apprentissage des services d'incendie et de secours
EPI : Équipement de protection individuel
FI : Formation initiale
FMPA : Formation de maintien et de perfectionnement des acquis
FORACC : Formateur accompagnateur
GDO : Guide de doctrine opérationnelle
GNR : Guide national de référence
GTO : Guide des techniques opérationnelles
MGO : Marche générale des opérations
MSP : Mise en situation professionnelle
PATRACDR : Personnel, armement, tenue, radio, alimentation, commandement, déroulement prévu, RDV
POAD : Préparation ouverte à distance
QCM : Questionnaire à choix multiples
QROC : Questionnaire à réponses ouvertes et courtes
RIOFE : Référentiel interne d'organisation de la formation et de l'évaluation
RNAC : Référentiel national d'activités et compétences
SD : Sauvetage déblaiement
SDIS : Service départemental d'incendie et de secours
SMES : Situation / Mission / Exécution / Sécurité
SPP : Sapeur-pompier professionnel
SPV : Sapeur-pompier volontaire
SSQVS : Santé sécurité et qualité de vie en service
USAR : Urban search and rescue, unité de sauvetage, d'appui et de recherche
VLHR : Véhicule de liaison hors route
VTU : Véhicule tout usage

9 - Annexes

- Annexe 1 : Livret de suivi individuel de l'apprenant « équipier USAR »
- Annexe 2 : Livret de suivi individuel de l'apprenant « chef d'unité USAR »
- Annexe 3 : Livret de certification de l'apprenant « équipier USAR »
- Annexe 4 : Livret de certification de l'apprenant « chef d'unité USAR »

DOCUMENT RÉALISÉ PAR

LE SERVICE FORMATION – SPORT DES SAPEURS-POMPIERS DE L'AIN
LES CONCEPTEURS DE FORMATION
LES MEMBRES DE LA SPECIALITE USAR

SDIS DE L'AIN
200 avenue du capitaine Dhonne
CS80033
01001 BOURG EN BRESSE CEDEX

T: 04.37.62.15.00 www.sdis01.fr